

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

C A N A D A.

SESS. 1841.

Parliamentum Provincialæ Canadæ, inceptum et tentum in Villâ Regiopoli, die Lunæ, 14^o die Junii, anno regni Dominæ Nostræ VICTORIÆ, Dei Gratiâ, Britanniarum Reginæ, Fidei Defensoris, 4^o ; Annoque Domini 1841.

Le Parlement s'assemble.

LEQUEL jour, étant le premier jour de la réunion de ce Parlement, pour la Dépêche des Affaires,

Son Excellence le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, Gouverneur Général, ayant, par sa Proclamation ci-annexée, datée du cinquième jour de Février dernier, déclaré la Réunion des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada* en une Province, sous le nom de la Province du *Canada*, et ayant par ses *Writs* de Sommation émanés sous le Grand Sceau de la Province, datés à la Maison du Gouvernement, dans la Cité de *Montréal*, le dix-neuvième jour de Février aussi dernier, convoqué un Parlement Provincial, lesquels *Writs* de Sommation étaient retournables le huitième jour d'Avril suivant, et le dit Parlement Provincial ayant été, par plusieurs Proclamations, prorogé de temps à autre jusqu'à ce jour, pour la Dépêche des Affaires; l'Honorable *Levius P. Sherwood*, *William Hepburn*, et *Thomas Kirkpatrick*, Ecuyers, Commissaires autorisés en vertu d'un *Dedimus Potestatem* à administrer le Serment aux Membres du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, se sont rendus à Midi, dans la Chambre destinée aux Séances de l'Assemblée, où *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de l'Assemblée Législative, s'est trouvé conformément à son devoir; et *Thomas Amiot*, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie, ayant remis au dit M. *Lindsay* un Rôle contenant une Liste des noms des Membres dont il a été fait rapport pour servir dans ce Parlement Provincial (dont Copie est ci-annexée), les Commissaires ont administré le Serment requis aux Membres qui se sont présentés; ce qui étant fait, et les Membres ayant souscrit le Rôle contenant le Serment, ils ont pris leurs sièges dans l'Assemblée.

Commissaires pour assermenter les Membres présents.

Membres étant assermentés prennent leurs sièges.